



Paris, le 4 mai 2006

PROJET DE FUSION

Confirmation du calendrier de la fusion et synergies revues à la hausse 1,1 milliard d'euros par an de synergies opérationnelles et un potentiel d'optimisation financière et fiscale

Une fusion en marche, un calendrier respecté

Un mois après le lancement des chantiers devant mener à la fusion, Gaz de France et SUEZ confirment l'avancement des travaux qui mobilisent pleinement leurs équipes opérationnelles.

Les chantiers techniques et opérationnels se déroulent conformément au calendrier présenté au moment de l'annonce du projet de fusion. Les deux groupes confirment leur objectif de soumettre à leurs actionnaires respectifs le projet de fusion dans le courant du mois de décembre 2006.

1,1 milliard d'euros par an de synergies opérationnelles (avant impôts)

- **confirmation des 500 millions d'euros par an de synergies opérationnelles à court terme** (horizon 2009). Ces synergies proviennent en particulier de l'optimisation des coûts d'approvisionnement en gaz et des économies sur les achats du nouveau groupe.

- **identification de 600 millions d'euros par an de synergies opérationnelles additionnelles à moyen terme** (horizon 2012). Ces synergies comprennent d'une part des synergies de développement liées à l'accélération de la croissance du nouveau groupe, et d'autre part des économies de coûts opérationnels supplémentaires.

Estimation des synergies d'investissement à moyen terme à 100 millions d'euros par an.

Confirmation du potentiel d'optimisation financière et fiscale lié à la fusion.

Pour Gérard Mestrallet et Jean-François Cirelli « *Le projet de fusion entre Gaz de France et SUEZ est né de la volonté commune de construire un acteur européen majeur dans le secteur de l'énergie et de l'environnement. Les travaux menés conjointement par les équipes de SUEZ et de Gaz de France depuis un mois ont permis d'identifier plus d'un milliard d'euros de synergies. Cela confirme notre conviction que ce projet de fusion est porteur d'une vraie ambition industrielle qui créera de la valeur pour les actionnaires, les clients et les collaborateurs des deux groupes.* »

Synergies opérationnelles : 1,1 milliard d'euros

Synergies à court terme : 500 millions d'euros

- Optimisation de l'approvisionnement en gaz : 250 millions d'euros

Le rapprochement de SUEZ et Gaz de France permettra de bénéficier d'un portefeuille d'approvisionnements en gaz diversifié et d'une taille supérieure. Pour le nouveau groupe, ce portefeuille :

- confèrera une capacité d'achat élargie auprès des fournisseurs,
- renforcera sa capacité d'optimisation (swaps géographiques, temporels, GNL/gaz gazeux, arbitrages gaz/électricité),
- permettra des arbitrages étendus dans le GNL, notamment sur le bassin atlantique.

- Economies sur les achats hors énergie : 120 millions d'euros

La gestion commune des achats permettra au nouveau groupe :

- de renforcer son pouvoir de négociation vis-à-vis de ses fournisseurs,
- d'aligner ses conditions d'achat sur les conditions les plus avantageuses de chacune des entités.

L'intégration des deux groupes est également de nature à engendrer des économies significatives en permettant une optimisation des frais généraux : parc immobilier, systèmes informatiques...

- Réduction des coûts opérationnels : 50 millions d'euros

A court terme, le nouveau groupe bénéficiera d'économies, par exemple dans les Services, où il sera en mesure de mutualiser les réseaux de services techniques et d'optimiser la couverture commerciale et opérationnelle.

- Economies de coûts commerciaux : 80 millions d'euros

La combinaison de la base de clients de Gaz de France et de l'expertise des groupes dans le gaz et l'électricité permettra au nouveau groupe d'optimiser ses coûts de commercialisation pour le développement d'une offre multi-énergie dans la perspective de l'ouverture totale des marchés de l'énergie au 1^{er} juillet 2007.

Synergies additionnelles à moyen terme : 600 millions d'euros

- Economies de coûts opérationnels : 250 millions d'euros

A moyen terme, la création du nouveau groupe permettra la mise en oeuvre d'économies sur l'ensemble de son périmètre. A titre d'exemple :

- la poursuite de l'intégration des achats, tant en termes d'entités que de catégories d'achat concernées, générera des économies au-delà de celles identifiées à court terme ;
- le partage des systèmes d'information du groupe, la création de plateformes communes pour les services support (immobilier, business development...) permettront d'optimiser les frais généraux.

- Synergies de revenus : 350 millions d'euros

Le nouveau groupe sera idéalement positionné pour bénéficier de la dynamique du secteur de l'énergie créée par l'ouverture des marchés énergétiques et par les besoins d'investissements en Europe.

En France, il bénéficiera de l'adossement entre ses moyens de production et sa base de clientèle pour amplifier sa dynamique de croissance et investir dans de nouvelles capacités de production. En Europe, son développement sera accéléré grâce à la complémentarité géographique et industrielle des deux groupes.

Dans l'amont gazier, sa position sur l'ensemble de la chaîne du gaz naturel et sa structure financière solide lui permettront d'engager de nouveaux projets dans l'exploration production et le gaz naturel liquéfié (GNL) pour accéder à de nouvelles ressources.

La réalisation de ces synergies de revenus nécessitera cependant la mise en œuvre d'investissements de développement (nouvelles centrales électriques, chaîne GNL) estimés à 1,5 milliard d'euros.

Calendrier de mise en œuvre des synergies et coûts associés

Au total, les synergies opérationnelles liées au rapprochement entre Gaz de France et SUEZ s'élèvent à 500 millions d'euros par an avant impôts à horizon 2009 et 1,1 milliard d'euros par an avant impôts à horizon 2012. Ces synergies impacteront directement la génération de liquidités du groupe.

Ces synergies résultant essentiellement d'une grande complémentarité, de l'optimisation des dépenses externes et de nouvelles perspectives de développement, leurs coûts de mise en œuvre, non récurrents, se limitent à environ 150 millions d'euros pour les synergies de court terme et à 150 millions d'euros pour les synergies de moyen terme.

Synergies d'investissements, optimisations financières et fiscales

--> La fusion permettra également l'optimisation des programmes d'investissements (hors maintenance) du fait notamment de :

- la non-duplication des tickets d'entrées sur certains marchés,
- la rationalisation et l'optimisation des investissements de développement.

L'impact sur les cash-flows de cette optimisation des programmes d'investissements est estimé à 100 millions d'euros par an.

--> La fusion permettra en outre d'utiliser 3,1 milliards d'euros de stocks de reports déficitaires du Groupe SUEZ.

--> Le potentiel d'optimisation de la structure financière est confirmé :

- réduction du profil de risque du fait d'un portefeuille d'actifs plus équilibré industriellement et géographiquement
- politique dynamique de dividende offrant un rendement compétitif
- potentiel de distribution complémentaire et rachat d'actions
- objectif de rating : >A

SUEZ : Groupe industriel international, SUEZ conçoit des solutions durables et innovantes dans la gestion de services d'utilité publique en tant que partenaire des collectivités, des entreprises et des particuliers. Le Groupe se donne pour mission de répondre aux besoins essentiels dans l'électricité, le gaz, les services à l'énergie, l'eau et la propreté. Coté à Bruxelles, Luxembourg, New York, Paris et Zurich, SUEZ est représenté dans l'ensemble des principaux indices internationaux : CAC 40, BEL20, DJ STOXX 50, DJ EURO STOXX 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe et ASPI Eurozone. Le Groupe compte 157 650 collaborateurs pour un chiffre d'affaires en 2005 de 41,5 milliards d'euros, dont 89 % est réalisé en Europe et en Amérique du Nord.

GAZ DE FRANCE : Le Groupe Gaz de France est un acteur majeur de l'énergie en Europe. Numéro 1 européen de la distribution de gaz naturel, Gaz de France emploie environ 53 000 collaborateurs et a réalisé, en 2005, un chiffre d'affaires de 22,4 milliards d'euros et un résultat net de 1,743 milliard d'euros. Le Groupe dispose d'un portefeuille de 13,7 millions de clients, dont 11 millions en France. Coté à la Bourse de Paris en juillet 2005, Gaz de France a intégré l'indice CAC 40 et le DOW JONES STOXX 600 dès septembre 2005.

Contacts Presse :**SUEZ**

France : +33(0)1 40 06 66 51
Belgique : +32 2 370 34 05

GAZ DE FRANCE

Service presse : +33(0)1 47 54 24 35

Contacts Analystes :**SUEZ**

Relations investisseurs : +33(0)1 40 06 64 89

GAZ DE FRANCE

Relations Investisseurs : +33(0)1 47 54 79 04

Information importante

Ce document ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'échange de titres SUEZ ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange d'actions GAZ DE FRANCE. Aucune vente, achat ou échange de ces titres ne devra avoir lieu dans un pays (y compris les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie et le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange serait illégal ou serait soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes qui obtiendraient ce document doivent s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer. Dans toute la mesure permise par la réglementation en vigueur, GAZ DE FRANCE et SUEZ déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions par toute personne.

Les actions GAZ DE FRANCE qui seront émises dans le cadre de l'opération de rapprochement au bénéfice des actionnaires de SUEZ (y compris les porteurs d'ADS SUEZ (American Depositary Shares) ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans avoir fait l'objet d'un enregistrement ou bénéficié d'une exemption à l'obligation d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Pour les besoins de l'opération de rapprochement projetée, les documents d'information nécessaires seront déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»). Dans la mesure où GAZ DE FRANCE serait dans l'obligation ou déciderait d'enregistrer au États-Unis d'Amérique les actions GAZ DE FRANCE qui seront émises dans le cadre de l'opération de rapprochement, elle déposerait auprès de la SEC (United States Securities and Exchange Commission) un document d'enregistrement américain (registration statement on Form F-4) qui comprendra un prospectus. Il est fortement recommandé aux investisseurs de lire les documents d'information qui seront déposés auprès de l'AMF, le document d'enregistrement américain (registration statement) et le prospectus lorsqu'ils seront disponibles, le cas échéant, ainsi que tout autre document qui viendrait à être déposé auprès de la SEC et/ou de l'AMF, ainsi que tout avenant ou complément à ces documents parce que ceux-ci contiendront des informations importantes. En cas d'enregistrement aux États-Unis d'Amérique, des exemplaires du document d'enregistrement américain, du prospectus ainsi que de tout autre document nécessaire déposés auprès de la SEC, seront disponibles sans frais sur le site internet de la SEC (www.sec.gov). Les investisseurs recevront, au moment opportun, des informations sur la manière d'obtenir, sans frais, les documents relatifs à l'opération par GAZ DE FRANCE ou par un mandataire dûment désigné. Les investisseurs et les porteurs de titres SUEZ peuvent obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ou directement sur le site internet de GAZ DE FRANCE (www.gazdefrance.com) ou sur le site internet de SUEZ (www.suez.com).

Déclarations prospectives

Ce document contient des informations et des déclarations prospectives concernant GAZ DE FRANCE, SUEZ et leurs activités regroupées après réalisation de l'opération de rapprochement envisagée. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières, des synergies, des économies de coûts et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des attentes, des économies et des avantages liés à l'opération envisagée concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que les directions de GAZ DE FRANCE et SUEZ estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres GAZ DE FRANCE et SUEZ est attirée sur le fait que ces déclarations prospectives sont sans garantie de performance future et sont soumises à divers risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de GAZ DE FRANCE et de SUEZ, qui peuvent impliquer que les résultats, les développements effectifs, les synergies, économies et avantages liés à l'opération envisagée diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par GAZ DE FRANCE et SUEZ auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de risque » du Document de Base de GAZ DE FRANCE enregistré le 1^{er} avril 2005 sous le numéro I.05-0037 et du document de référence de SUEZ déposé le 11 avril 2006 sous le numéro D.06-0248, ainsi que dans les documents déposés par SUEZ auprès de la SEC, y compris ceux énumérés sous la section « Risk Factors » du rapport annuel 2004 (Annual Report on Form 20-F) enregistré par la SEC le 29 juin 2005. GAZ DE FRANCE et SUEZ ne prennent aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, à l'exception de ce qui est requis par les lois et règlements applicables.

Ce communiqué est également disponible sur internet : <http://www.suez.com> et <http://www.gazdefrance.com>